

15/01/2026

## SAGE Vilaine - Communiqué de presse du Président du Département d'Ille-et-Vilaine

Détournant le débat nécessaire sur l'actuelle crise agricole vers des questions environnementales, le Premier Ministre Sébastien Lecornu a annoncé, ce 13 janvier, un moratoire immédiat sur toutes les « décisions relatives aux questions de la politique de l'eau ». Dans la foulée, les FRSEA et les Jeunes Agriculteurs de Bretagne et des Pays-de-la-Loire ont exigé l'arrêt des travaux de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin de la Vilaine. Face à l'état critique des masses d'eau, qui continue de se détériorer, la fuite en avant n'est pas une solution ; la poursuite du débat démocratique est au contraire un impératif majeur.

La Commission Locale de l'Eau est une instance qui réunit élus, usagers, associations et représentants professionnels pour décider, au nom de l'intérêt général, de l'avenir de notre ressource en eau. Vouloir en interrompre le fonctionnement, c'est bafouer le débat démocratique conduit avec l'ensemble des parties prenantes, dont bien sûr les représentant-es du monde agricole. C'est nier trois années de travail transparent et collectif, s'appuyant sur une consultation rassemblant plusieurs milliers de citoyen-nes sur un territoire s'étendant sur plus de 500 communes, 2 régions et 6 départements. Cela parce que la gestion de l'eau dépasse les limites administratives des collectivités.

En laissant entendre que des travaux engagés comme celui de la Commission Locale de l'Eau du bassin de la Vilaine pourraient être ajournés, le Gouvernement a fait un dangereux pas en arrière sur la gouvernance de l'eau, et plus largement sur les questions environnementales. La menace d'actions visant à empêcher la tenue des réunions par des syndicats agricoles n'est pas acceptable dans un état de droit. Aucune profession, quelle qu'elle soit, ne peut s'arroger un droit de veto sur des décisions publiques élaborées collectivement, dans la transparence, et qui concernent l'ensemble de la population du territoire.

Il faut d'ailleurs rappeler une vérité trop souvent passée sous silence. La proposition d'interdire l'usage des pesticides sur les cultures de maïs, situées sur les points de captage d'eau potable prioritaires, plus sensibles aux polluants, ne vient pas d'une décision unilatérale des collectivités locales, mais d'un travail auquel les Chambres d'agriculture ont pleinement pris part. Pour cette proposition, qui concerne moins de 2% du périmètre du SAGE Vilaine, ces mêmes représentants agricoles avaient d'ailleurs partagé avec les élu-es locaux le besoin d'un accompagnement des agriculteurs concernés. C'est ce qui est mis aujourd'hui sur la table avec des mesures d'accompagnement techniques et financières. Contester désormais l'ensemble de la proposition, c'est renier un processus auquel ils ont eux-mêmes participé.

La qualité de l'eau est un bien commun qui concerne toutes et tous. Le projet de SAGE du bassin de la Vilaine apporte des réponses nécessaires face à l'état écologique particulièrement préoccupant des masses d'eau sur le territoire – seulement 3% des masses d'eau sont en bon état écologique en Ille-et-Vilaine et 8% à l'échelle du bassin de la Vilaine. Retarder sa révision serait un recul majeur pour la santé publique et l'environnement ; ces constats sont clairs et sans appel.

J'en appelle donc solennellement au respect des travaux de la Commission Locale de l'Eau et de ses membres, au maintien des réunions prévues, dans des conditions de sécurité et de sérénité garanties, et à la poursuite d'un dialogue exigeant mais respectueux du cadre démocratique qui prévaut depuis le début de cette longue démarche.

Jean-Luc CHENUT